2017-01 (19 octobre 2017)

REDEVENIR UN CHEF DE FILE MONDIAL EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ

ATTENDU QUE la majorité des aînés libéraux sondés ont établi qu'il était urgent que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership dans le cadre de la réforme des soins de santé, notamment par :

i) l'amélioration de l'accès aux médecins de famille et aux services de soins de santé;
ii) la réduction du temps d'attente pour consulter un spécialiste ou subir une intervention médicale;
iii) l'innovation pour réduire les coûts et améliorer l'efficacité de la prestation des services;

ATTENDU QUE le système de soins de santé du Canada est l'un des plus coûteux au monde et qu'au classement de 2016 du Fonds international du Commonwealth, qui évalue la qualité de la prestation des soins de santé dans 11 pays à revenu élevé, le Canada figure au neuvième rang, tout juste avant les États-Unis;

ATTENDU QUE depuis des décennies, bon nombre de commissions et de rapports financés à même l'argent des contribuables – dont le rapport de la commission Naylor, qui a coûté 700 000 $ – ont conclu qu'il était urgent de réformer le système de soins de santé, mais que peu des recommandations formulées ont été mises en œuvre;

ATTENDU QUE les soins de santé primaires sont essentiels, bien qu'en 2014, 4,5 millions de Canadiens n'avaient pas de médecin de famille et qu'en 2016, les listes d'attente pour voir un spécialiste ou subir un examen ou une intervention médicale n'avaient jamais été aussi longues – avec de fortes disparités géographiques;

ATTENDU QUE le modèle de soins de courte durée dans les hôpitaux ne convient pas aux interventions en matière de prévention et aux soins prodigués aux malades chroniques dans le contexte du vieillissement de la population, comme en témoigne l'augmentation de 20 % du taux d'occupation des lits de soins actifs par des patients attendant d'être transférés dans un autre établissement;

IL EST RÉSOLU QUE le gouvernement du Canada fasse preuve de leadership dans le cadre de la réforme du système de soins de santé, comme bon nombre de rapports et de commissions financés par les contribuables l'ont recommandé, en prenant des mesures immédiates pour répondre à la demande grandissante de soins aux malades chroniques;

Il EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires :
i) garantisse l'accès à des soins primaires prodigués par des médecins de famille;
ii) chapeaute la mise en œuvre de solutions visant à éliminer les temps d'attente inacceptables;

iii) favorise l'efficacité et l'innovation partout au Canada;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le gouvernement du Canada s'engage à améliorer sa performance au classement du Fonds international du Commonwealth en passant du neuvième au troisième rang, et à communiquer publiquement les progrès réalisés en vue d'atteindre cet objectif.

Groupe de travail national de la CAL sur les politiques en matière de santé
Personne-ressource : Judyandjimberg@hotmail.com
Résolution approuvée par l'ALF de Pontiac

Référence : *Redevenir un chef de file mondial en matière de soins de santé* (document de politique de la CAL, octobre 2017)